



LES SEJOURS D'ETUDES AUX ETATS-UNIS POUR LYCEENS

Le Centre EducationUSA de la Commission franco-américaine vous propose ci-dessous une liste de programmes permettant à des jeunes âgés de 15 à 18 ans de passer une année scolaire, ou un semestre, dans un lycée américain (*high school*) aux Etats-Unis et de partager la vie d'une famille américaine. Environ 600 lycéens français partent dans ce cadre chaque année (statistiques du CSIET : www.csiet.org).

Les organismes américains cités sont accrédités par le CSIET : le *Council on Standards for International Educational Travel* (Comité sur les normes des voyages éducatifs internationaux). Nous avons contacté ces organismes pour connaître leurs représentants en France. Vous trouverez donc les organismes américains ainsi que les agences de séjours linguistiques en France qui les représentent. Ils ne nous ont en revanche pas tous répondu, notre liste n'est donc pas exhaustive. Si vous souhaitez avoir la liste complète des programmes américains agréés par le CSIET, il vous suffit de visiter le site Internet suivant : www.csiet.org.

Nous avons également jugé utile de joindre en annexe les adresses de plusieurs associations et centres d'informations français qui vous permettent de vérifier la crédibilité et le sérieux des agences de séjours linguistiques implantées en France.

N.B. : Le fait de figurer sur cette liste ne constitue pas une recommandation de la part de la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels; les organismes cités sont donnés à titre indicatif.

FOIRE AUX QUESTIONS DESTINEE AUX PARENTS :

1) Quels sont les bénéfices d'une année en *high school* aux Etats-Unis pour votre enfant ?

Les bénéfices sont nombreux : maîtrise de la langue anglaise, création de liens d'amitié durable avec la famille d'accueil, facilité d'adaptation à un nouvel environnement, autonomie, maturité, etc.

2) Y'a-t-il des conditions d'admission particulières pour participer à ce type de programmes?

Votre enfant doit :

- Avoir au maximum 18 ans et demi et au minimum 15 ans au moment du départ.
- Avoir un niveau d'anglais correct (en sachant que beaucoup de programmes proposent une remise à niveau de 3 ou 4 semaines l'été qui précède la rentrée scolaire.)
- Avoir un niveau scolaire satisfaisant
- Avoir des qualités personnelles et une motivation qui prouvent qu'il ou elle est capable de s'adapter facilement pendant son séjour.

3) Les familles sont-elles bénévoles?

Dans la majorité des cas oui.

4) Comment sont-elles sélectionnées?

C'est l'organisme américain qui se charge de trouver la famille d'accueil qui est sélectionnée de façon rigoureuse.

5) Mon enfant sera-t-il avec d'autres Français dans la même famille?

Dans la majorité des cas non, mais il/elle peut être placé(e) avec d'autres lycéens étrangers.

6) Faut-il recevoir un lycéen américain en échange?

Il n'y a aucune obligation dans ce sens.

7) Combien coûte ce type de séjours ?

Entre 7 000€ et 11 000€ pour une année scolaire, moins pour un semestre. Ces prix couvrent, en général, les frais de scolarité, les frais d'hébergement en famille, les frais administratifs, l'assurance accident-maladie et le voyage. A cela il faut rajouter les frais d'inscription à l'agence (autour de 150€), les frais de visa (environ 300\$), l'argent de poche et les dépenses personnelles de l'enfant.

8) Mon enfant sera-t-il couvert médicalement?

Oui, le prix du séjour comprend toujours une assurance médicale complète.

9) Y a-t-il des bourses ?

Il y a peu d'aides financières pour faciliter de tels séjours aux Etats-Unis, mais nous vous suggérons tout de même de vous informer à la fois auprès de l'agence dans laquelle vous inscrivez votre enfant ainsi qu'auprès de collectivités locales tels que le conseil régional

et/départemental de votre lieu de résidence, votre mairie, etc.

10) Y a-t-il des dates limites d'inscription?

Les dates limites d'inscription se situent souvent entre janvier et mars (pour la rentrée scolaire de septembre qui suit). Même si l'organisme ne vous donne pas de date limite, Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible, au minimum trois ou quatre mois avant le départ.

11) Mon enfant peut-il partir après le bac?

Les lycées américains sont de plus en plus réticents à recevoir des étrangers qui ont déjà obtenu leur baccalauréat.

12) Est-ce que l'année passée aux USA est validée dans le cursus français?

Non, il s'agit en général d'une année sabbatique. A son retour en France, l'élève reprend le cursus scolaire au niveau qu'il a laissé lorsqu'il a quitté la France (ex.: s'il est parti aux Etats-Unis après sa seconde, il intégrera une première à son retour en France).

13) Dans quelles régions le lycéen est-il en général placé?

Selon les statistiques du CSIET, ce sont les régions du Midwest (Michigan, Minnesota, Ohio, Wisconsin), de l'ouest (Californie, état de Washington) et du sud (Texas) qui reçoivent le plus de lycéens étrangers dans le cadre de ces échanges.

14) Quel visa faut-il obtenir?

Les lycéens qui partent dans le cadre de ces programmes d'échange doivent obtenir un visa J-1 (*exchange visitor*). Ce visa ne peut être délivré qu'à travers un organisme américain officiel homologué et habilité à fournir le formulaire DS-2019 qui permet l'obtention de ce visa J-1.

15) Puis-je inscrire mon enfant dans une école privée/pensionnat sans passer par une agence ?

Oui, mais les frais de scolarité peuvent être très élevés (minimum 10 000€). Un dossier d'admission vous est demandé comprenant le dossier scolaire complet de l'élève accompagné d'une traduction légale, un test d'anglais (ex. : TOEFL ou SLEP) et une attestation financière qui prouve que vous avez les moyens de financer les études de votre enfant pendant au moins un an. Une fois que les conditions exigées par l'école sont remplies, cette dernière est chargée de vous fournir le formulaire I-20 qui permet d'obtenir le visa F-1.

16) Puis-je inscrire mon enfant dans une école publique américaine sans passer par un organisme d'échanges?

Un lycéen qui souhaite effectuer un séjour de longue durée dans une école publique américaine indépendamment de toute structure organisée doit obtenir un visa d'étudiant F-1. Il doit, en premier lieu se mettre en contact avec le district scolaire de l'école qu'il veut intégrer et être sous la responsabilité légale d'une famille d'accueil américaine. Le délai de délivrance d'un tel visa est long, le lycéen devra fournir un dossier qui démontrera, entre autre, un bon niveau en anglais (passage du TOEFL). De plus, il devra régler des taxes scolaires (*school taxes*) qui varient de 3 500\$ à 10 000\$ selon les districts. En décembre 2015, le site Internet de l'Ambassade des Etats-Unis en France précise : «*Conformément à la réglementation en vigueur, un étudiant étranger*

n'est pas autorisé à fréquenter un établissement public d'enseignement secondaire, sous couvert d'un visa F1, sauf à rembourser au prorata les subventions de l'Etat.» En outre l'élève ne peut s'inscrire que pour une durée limitée. La validité du visa correspondant est fixée à un an sans possibilité de renouvellement (voir https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/visas-de-sejour-temporaire/?_ga=1.81039317.336116837.1423061576).

LISTE DES ORGANISMES SPONSORS HABILITES EN FRANCE

AFS VIVRE SANS FRONTIERE

46 rue du Commandant Jean Duhail
94132 FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex
Tél : 01 45 14 03 10
Fax : 01 48 73 38 32
E-mail : info-france@afs.org
Site web : www.afs-fr.org
Partenaire américain : AFS-USA

ASSOCIATION ARAM

L'Orée des Mas bat « les Oliviers »
Avenue du golf
34670 BAILLARGUES
Tél : 04 67 58 35 11
Formulaire de contact :
<http://adherent.aram-france.com/index.php?page=lead&action=outbound>
Site web : www.aram-france.com
Partenaire américain : NorthWest Student Exchange

ATOUT LINGUISTIQUE

21 rue de la Belle Feuille
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 46 01 00 31
Fax : 09 70 29 46 27
Formulaire de contact :
<http://www.atout-linguistique.com/contact>
Site web : www.atout-linguistique.com
Partenaire américain : International Student Exchange

AU PAIR JOB

140 bis rue de Rennes
75006 PARIS
Tél : 06 60 31 41 86
E-mail : contact@au-pair-job.com
Site web : www.au-pair-job.com
Partenaire américain : AIFS Foundation

CEI – CLUB DES QUATRE VENTS

11-13 rue Nicolas Bouvier
35400 SAINT-MALO
Tél : 02 99 20 06 13
Formulaire de contact :
<http://www.cei4vents.fr/contact>
Site web : www.cei4vents.fr
Partenaires américains : NorthWest Student Exchange ; Educational Merit Foundation ; Forte International Exchange Association

EDILANGUES

29 boulevard Louis Blanc
BP 80072
87002 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 14 60 01
Formulaire de contact :
<http://www.edilangues.com/contact-pxl-135.html>
Site web : www.edilangues.com
Partenaire américain : CCI Center for Cultural Interchange

ESFA Séjours Linguistiques

7 Place Bellecour
69002 LYON
Tél : 04 78 42 81 00
Ou 20 rue Cambon
75001 PARIS
Tél : 01 44 50 40 72
Site web : www.esfa.fr
Formulaire de contact :
http://www.esfa.fr/contactez_nous_informations.html
Partenaire américain : Council on International Educational Exchange

EUROPUSA

148 rue du Château
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél : 01 80 87 57 80
Fax : 01 80 87 57 87
E-mail : contact@europusa.com
Site web : www.europusa.com
Partenaire américain : Council for Educational

Travel USA

INTRAX France

10 Square Adanson
75005 PARIS
Tél : 09 70 46 52 32
E-mail : sejours-scolaires@intrax.fr
Site web : www.intrax.fr
Partenaire américain : AYUSA International

ISPA

B.P. 32
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL
Tél : 04 94 19 36 70
FAX : 04 94 19 37 55
E-mail : info@ispa.fr
Site web : www.ispa.fr
Partenaire américain : AYUSA International ;
WISE Foundation

JEV LANGUES

7 rue Elisée Reclus
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 12 11 00
Fax : 05 55 12 11 01
Formulaire de contact :
<http://www.jev-langues.com/contact-jev-langues.php?JEVctionFO=p4stmkvi323vjapnm959ffdi16>
Site web : www.jevlangues.com
Partenaire américain: Council on International
Educational Exchange

LANGUES VIVANTES

11 rue Alexandre Cabanel
75015 PARIS
Tél : 01 47 34 32 89
Fax : 01 74 18 08 88
E-mail : info@LanguesVivantes.com
Site web : www.languesvivantes.com
Partenaire américain : Nacel Open Door

NACEL

CS 83329
12033 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 76 55 25
Fax : 05 65 78 40 61
E-mail : nacel@nacel.fr
Site web : www.nacel.fr
Partenaire américain : Nacel Open Door

PIE

39 rue Espariat
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 08 25 03 50 00
E-mail : info@piefrance.com
Site web : www.piefrance.com
Partenaire américain : ASSE International
Student Exchange Programs ; World Heritage

ROTARY YOUTH EXCHANGE

Le programme Youth Exchange est administré au niveau régional. Contacter les clubs de votre région. Plus d'informations à www.crjfr.org.

YFU FRANCE

18 Place de la Résistance
37000 TOURS
Tél : 02 47 70 26 10
Fax : 02 47 05 17 61
Formulaire de contact :
<http://www.yfu.fr/contactez-nous>
Site web : www.yfu-france.org
Partenaire américain: Youth for Understanding
USA

STS

33-35 rue Faidherbe
BP 40177
59029 LILLE Cedex
Tél : 03 28 36 27 27
Fax : 03 28 36 27 28
Site web : www.sts-education.com/france
Partenaires américains : STS Foundation ; CCI

Center for Cultural Interchange ; Face the World ; ERDT Share ; Aspect Foundation ; PAX

TERRE DES LANGUES

4 Place de la Victoire
37000 TOURS

Tél : 02 47 39 13 00

Fax : 02 47 61 93 04

E-mail : infos@terredeslangues.com

Site web : www.terralingua.com

Partenaires américains : Education Travel & Culture

WEP

(1) Cour St Joseph

81 rue de la République 69002 LYON

Tél : 04 72 40 40 04

(2) 5 rue de Charonne 75011 PARIS

Tél : 01 48 06 26 26

Tél : 03 20 78 79 98 (Lille)

Formulaire de contact : <http://www.wep.fr/poser-une-question>

Site web : www.wep.fr

Partenaire américain : Cultural Academic Student Exchange ; ERDT Share ; PAX ; NW Services PEACE Program ; International Cultural Exchange Services

ADRESSES UTILES :

L'OFFICE NATIONAL DE GARANTIE DES SEJOURS ET STAGES LINGUISTIQUES

8 rue César Franck 75015 PARIS

tél. : 01 42 73 36 70

e-mail : infos@loffice.org

www.loffice.org

UNION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE SEJOURS EDUCATIFS, LINGUISTIQUES ET DES ECOLES DE LANGUES

26 rue Beaubourg 75003 PARIS

tél. : 01 44 64 80 30

www.unosel.com

UNION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE SÉJOURS DE LONGUE DURÉE A L'ÉTRANGER

87 bis rue de Charenton 75012 PARIS

e-mail : info@unse.org

www.unse.org

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101 quai Branly 75740 PARIS Cedex 15

tél. : 01 44 49 12 00

www.cidj.com

Février 2017

Centre EducationUSA
Commission franco-américaine
9 rue Chardin – 75016 PARIS
www.fulbright-france.org

